

(Ré)imaginer les normes et sanctions contre les crimes environnementaux par la science-fiction ?

Sur l'utopie d'un « conservationnisme autoritaire » et ses ambiguïtés

Yannick Rumpala

Université Côte d'Azur, Laboratoire ERMES

Des travaux récents ont cherché à montrer l'utilité du décalage fictionnel et spéculatif dans et pour le domaine juridique¹. Dans ce sillage et partant de cette même conviction, cette contribution propose de s'appuyer sur le laboratoire offert par les œuvres de science-fiction, notamment par les mondes expérimentaux qu'elles fabriquent², pour étudier comment des formes de pénalité peuvent y être articulées à des enjeux de préservation d'écosystèmes naturels et comment, par comparaison avec une situation écologique terrestre apparemment insoluble, elles peuvent acquérir une fonction presque utopique, ou au moins apparaître comme une « ligne de fuite » (pour parler comme Gilles Deleuze³) par rapport aux problèmes pendants du présent terrestre.

Nombreux sont les signaux relatifs à l'aggravation de la situation écologique planétaire, ce qui explique l'audience croissante d'un concept fort comme celui d'« écocide » pour désigner les actes d'endommagement grave exercés sur des écosystèmes. C'est même une reconnaissance du « crime d'écocide » qui est plus souvent demandée devant des menaces de destruction irréversible de certains écosystèmes⁴. Ce qui soulève conjointement la question des réponses à apporter à un écocide ou à un risque d'écocide ? D'autres formes de régulation (collective) doivent-elles être imaginées ? Lesquelles, s'il s'agit de garantir le meilleur futur pour une planète ? Faut-il l'utopie d'un monde au-delà de l'anthropocentrisme pour que cela devienne pensable ? Est-il possible de qualifier comme utopie un monde où la place de l'humanité serait confinée et fortement contrainte pour des raisons écologiques ?

Une manière de répondre à ces questions peut être de se référer au champ d'étude spécialisé qui s'est développé autour de cet enjeu, notamment sous l'étiquette de la « criminologie environnementale ». Dans un article de 2016, Nigel South et Rob White⁵ terminaient en appelant à « un imaginaire criminologique multidimensionnel et multidisciplinaire » (p. 39). D'autant que la possibilité de l'entrée dans une nouvelle ère géologique résultant cette fois de l'influence des interventions humaines (l'« anthropocène ») change aussi l'ampleur de la problématique, pouvant justifier d'aller plus loin que la régulation, précisément par la criminalisation de certains actes⁶.

¹ Fabrice Defferrard (dir.), *Le droit saisi par la science-fiction*, Paris, Mare & Martin, 2017.

² Cf. Yannick Rumpala, « Tester le futur par la science-fiction. Extension du domaine des possibles, mondes préfabriqués et lignes de fuite », *Futuribles*, n° 413, juillet-août 2016, pp. 53-72.

³ Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux (Capitalisme et schizophrénie, tome 2)*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.

⁴ Pour une formalisation, voir par exemple Laurent Neyret, « Pour la reconnaissance du crime d'écocide », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 39, HS n° 1, 2014, pp. 177-193 et, de manière plus développée, Valérie Cabanes, *Un nouveau droit pour la Terre. Pour en finir avec l'écocide*, Paris, Seuil, 2016.

⁵ Nigel South, Rob White, « L'émergence et l'avenir de la criminologie environnementale », *Criminologie*, vol. 49, n° 2, 2016, pp. 15-44.

⁶ Cf. Fiona Haines and Christine Parker, « Moving Towards Ecological Regulation: The Role of Criminalisation », in Cameron Holley and Clifford Shearing (eds), *Criminology and the Anthropocene*, London, Routledge, 2017.

Avec d'autres⁷, on peut donc défendre l'idée que les récits fictionnels et leur capacité créative peuvent aussi avoir un rôle à jouer, notamment en stimulant la réflexion sur des voies d'action futures.

Une telle ouverture permet de faire fonctionner des cadres normatifs sur des bases hypothétiques relativement neuves, ou ne recouvrant pas les propositions disponibles⁸. Par le déplacement spatio-temporel, il devient possible d'explorer comment la menace d'une sanction ou d'un châtement peut être (ré)imaginée comme un moyen de contraindre les humains à des comportements (plus) respectueux de leur environnement. Ces solutions spéculatives peuvent être ainsi mises à l'épreuve pour tester dans quelle mesure elles dessinent des voies de régulation originales, sur quels leviers elles parviennent à s'appuyer. À l'usage, il est alors plus facile de se rendre compte si elles peuvent rester des sources d'inspirations ou si elles deviennent des repoussoirs.

Prolongeant d'autres travaux où avait déjà été constitué un corpus d'œuvres de science-fiction et balisée la présence de problématiques écologiques⁹, la contribution s'appuiera en particulier sur le récit de Karen Traviss dans *La cité de perle*, premier roman de la série des « guerres Wess'Har »¹⁰. Le déroulé de l'histoire laisse presque entendre qu'il faut la menace d'une présence tutélaire et surpuissante pour que les milieux soient respectés. Dans le monde éloigné (une planète dans le système de l'étoile Cavanagh, à vingt-cinq années-lumière de la Terre) où la présence humaine arrive, cette dernière se retrouve de fait cantonnée. La situation minoritaire et confinée des humains rend plus saillants leurs choix moraux, comme s'ils devaient être mis rapidement devant les conséquences de leurs actes. Si ces actes s'avèrent dommageables, leurs auteurs doivent en répondre et la sentence peut s'avérer expéditive et brutale. Dans tous les cas, les arrivants sont forcés de prendre en compte la valeur des autres espèces, fussent-elles considérées par eux comme inférieures.

La contribution suivra deux étapes. En préalable théorique, nous reviendrons d'abord sur les manières d'appréhender la part d'esprit utopique repérable dans la science-fiction, ou au moins des affinités évolutives mais persistantes, et interrogerons la façon dont elles intègrent les enjeux de gouvernement des conduites (1). Nous pourrons ensuite étudier dans quelle mesure le « conservationnisme autoritaire » que fait fonctionner Karen Traviss schématise un modèle normatif de régulation des comportements à l'égard de l'environnement et, non sans ambiguïtés, paraît se rapprocher du registre de l'utopie écologique (2).

1) Science-fiction et esprit utopique : proximités et affinités

Intéressons-nous d'abord aux facteurs et conditions qui font qu'une imagination utopique peut affleurer dans les productions relevant de la science-fiction. Nous pourrons préciser ensuite comment cette imagination utopique peut avoir une dimension écologique et le type de cadre que cela peut supposer.

1.1) Un espace fictionnel où peut affleurer l'imagination utopique

⁷ Par exemple Avi Brisman, « On narrative and green cultural criminology », *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, vol. 6, n° 2, 2017, pp. 64-77.

⁸ En guise de comparaison, Cf. Laurent Neyret (dir.), *Des écocrimes à l'écocide. Le droit pénal au secours de l'environnement*, Bruxelles, Bruylant, 2015.

⁹ Cf. Yannick Rumpala, « Science-fiction, spéculations écologiques et éthique du futur », *Revue française d'éthique appliquée*, n° 2, 2016, pp. 74-89.

¹⁰ *La cité de perle (Les guerres Wess'har – 1)*, Paris, Milady, 2008 (*City of Pearl*, New York, HarperCollins Publishers, 2004).

En raison des espérances que peuvent convoier certains éléments des récits de science-fiction, la tentation peut être forte de rapprocher le genre du registre utopique. Une part des explorations réalisées par ces décalages (spatio-)temporels peut en effet s'apparenter à la recherche de mondes meilleurs, ou au moins à une forme d'évasion du monde existant.

Théoricien devenu influent en la matière, Fredric Jameson fait un net rapprochement entre utopies et science-fiction. Dans sa perspective, l'esprit utopique se poursuivrait dans la science-fiction. Ou, pour l'exprimer différemment, la science-fiction aurait aussi des fonctions utopiques. Dans ce qui oriente sa réflexion¹¹, Fredric Jameson tend ainsi à rejoindre la conception de Darko Suvin pour qui : « A strictement et précisément parler, l'utopie n'est pas un genre mais le sous-genre sociopolitique de la science-fiction »¹². Cette forme fictionnelle produirait un effet de décalage cognitif (« *cognitive estrangement* »), faisant passer des éléments plus ou moins familiers dans le registre de l'étrangeté (ils sont reconnaissables et cependant différents)¹³. Un tel rapprochement paraît concevable parce que, pour Fredric Jameson, « [...] la forme utopique est elle-même une méditation représentationnelle sur la différence radicale, et sur la nature systémique de la totalité sociale, si bien que l'on ne peut imaginer de changement fondamental dans notre existence sociale qui n'ait d'abord projeté des visions utopiques comme une comète des étincelles »¹⁴.

Dans la perspective de Fredric Jameson, ces énoncés ont une ressource potentiellement puissante qui est celle de la perturbation (« *disruption* »). Pour lui : « La perturbation est donc le nom d'une nouvelle stratégie discursive, et l'utopie la forme que prend nécessairement cette perturbation »¹⁵. Ce sont les images ainsi produites qui aideraient à imaginer des alternatives radicales et donneraient des supports pour aider à réfléchir à d'autres modèles. De ce point de vue, la science-fiction apparaît comme un grand réservoir d'inspirations. Mais pas sur le mode du programme détaillé, car il est devenu difficile de construire un imaginaire en dehors de celui que fait peser le système économique contemporain. C'est ce que Fredric Jameson avait résumé en une phrase devenue presque classique à force d'avoir été reprise (de manière plus ou moins fidèle, d'ailleurs) : « Il nous semble plus facile aujourd'hui d'imaginer la détérioration complète de la terre et de la nature que l'effondrement du capitalisme tardif ; peut-être cela est-il dû à une faiblesse dans notre imagination »¹⁶.

La science-fiction doit alors plutôt être regardée différemment, à la manière dont on peut considérer « la nature et la fonction politiques du genre utopique » : « sa vocation profonde est de faire percevoir, sur un mode local et déterminé, avec une plénitude de détails concrets, notre incapacité constitutionnelle à imaginer l'Utopie »¹⁷. Ou, comme Fredric Jameson l'a répété : « [...] ce qui est important dans une utopie n'est pas ce qui peut être imaginé et proposé en positif mais plutôt ce qui n'est ni imaginable ni concevable. L'utopie, à mon sens, n'est pas une représentation mais une opération visant à révéler les limites de notre propre imagination du futur, les lignes que nous ne

¹¹ Voir par exemple « Introduction. L'utopie maintenant », in Fredric Jameson, *Archéologies du futur. Le désir nommé utopie*, Paris, Max Milo, 2007.

¹² « 3. Defining the Literary Genre of Utopia: Some Historical Semantics, Some Genology, a Proposal, and a Plea », in Darko Suvin, *Metamorphoses of Science Fiction. On the Poetics and History of a Literary Genre*, New Haven, Yale University Press, 1979, p. 61 (« Strictly and precisely speaking, utopia is not a genre but the sociopolitical subgenre of science fiction »).

¹³ Cf. « 1. Estrangement and Cognition », in Darko Suvin, *Metamorphoses of Science Fiction*, *ibid.*, p. 15 et s.

¹⁴ « Introduction. L'utopie maintenant », in *Archéologies du futur*, *op. cit.*

¹⁵ *Archéologies du futur*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁶ « It seems to be easier for us today to imagine the thoroughgoing deterioration of the earth and of nature than the breakdown of late capitalism; perhaps that is due to some weakness in our imaginations » (*The Seeds of Time*, New York, Columbia University Press, 1996, p. xi).

¹⁷ « Progrès contre utopie ou Peut-on imaginer le futur ? », in *Penser avec la science-fiction*, Tome 2 de *Archéologies du futur. Le désir nommé utopie*, Paris, Max Milo, 2008, p. 21.

semblons pas capables de franchir en imaginant des changements dans notre vie et notre monde (sauf dans le sens de la dystopie et de la catastrophe) »¹⁸.

Fredric Jameson incite ainsi à envisager l'utopie davantage comme une méthode¹⁹. Cette représentation orientée vers le futur peut être alors une voie de formation d'une conscience historique distincte. Le travail cognitif qui peut être activé va au-delà de l'anticipation : « il ne s'agit pas de nous donner des « images » du futur [...], mais de défamiliariser et de restructurer l'expérience que nous avons de notre *présent*, et ce sur un mode très spécifique, distinct de toute autre forme de défamiliarisation »²⁰. Somme toute, si la forme utopique doit rester pertinente, c'est non pas sous l'aspect d'un « programme utopien » (« *utopian project* »), presque planifié d'emblée, mais plutôt sous l'aspect d'une « impulsion utopienne » (« *utopian impulse* »), laissant davantage de place à l'interprétation.

La réflexion de Fredric Jameson a le mérite d'inciter à replacer la dynamique utopique de la science-fiction dans des évolutions historiques et socioculturelles dont elle est aussi le produit. On peut ajouter que le paysage utopique a sensiblement évolué et que des œuvres littéraires, notamment dans les années 1970 (avec des auteurs comme Joanna Russ, Marge Percy, Samuel R. Delany, etc.), ont aussi repris cette dimension utopique en la complexifiant. Pour ces textes, Tom Moylan a proposé de parler d'« utopies critiques » de façon à intégrer ces traits relativement nouveaux, où la part d'idéal reste importante, mais où la construction d'un projet parfait n'est pas centrale : « Une préoccupation centrale dans l'utopie critique est la prise de conscience des limites de la tradition utopique, de sorte que ces textes rejettent l'utopie comme un plan tout en la préservant comme un rêve. En outre, les romans insistent sur le conflit entre le monde originaire et la société utopique qui s'y oppose, de sorte que le processus de changement social soit plus directement articulé. Enfin, les romans mettent l'accent sur la présence continue de la différence et de l'imperfection au sein de la société utopique elle-même et présentent ainsi des alternatives plus reconnaissables et plus dynamiques »²¹.

Ce qui apparaît ainsi davantage envisagé et représenté, c'est que le changement d'ensemble ne peut être réalisé sans un travail politique pour produire ou maintenir la nouvelle société. Si le matériau originel dans ces fictions paraît similaire, il est en fait repris pour mettre davantage en relief le processus utopique lui-même. Autrement dit, dans la perspective de Tom Moylan, l'« utopie critique » devient une manière de réfléchir non sur un système, mais plutôt sur des modalités d'action²². Plutôt que des modèles parfaits et forcément bien ordonnés, elle intègre une forme de réflexivité à l'orientation utopique, en montrant des difficultés, des tensions, voire des conflits. Comme le dit autrement Peter Fitting : « Les utopies critiques ne présentaient plus des structures et formes administratives alternatives, mais (sous l'influence du féminisme) la vie quotidienne dans un monde différent, avec de nouvelles valeurs et formes d'interaction — humaines, sexuelles, familiales et collectives, et ainsi de suite »²³.

¹⁸ Fredric Jameson, « L'utopie comme méthode », *Contretemps*, n° 20, septembre 2007, p. 61.

¹⁹ Sur l'argument dans son ensemble, voir Fredric Jameson, « L'utopie comme méthode », *Contretemps*, n° 20, septembre 2007, pp. 61-70.

²⁰ *Penser avec la science-fiction*, Paris, Max Milo, 2008, p. 16.

²¹ « A central concern in the critical utopia is the awareness of the limitations of the utopian tradition, so that these texts reject utopia as a blueprint while preserving it as a dream. Furthermore, the novels dwell on the conflict between the originary world and the utopian society opposed to it so that the process of social change is more directly articulated. Finally, the novels focus on the continuing presence of difference and imperfection within the utopian society itself and thus render more recognizable and dynamic alternatives » (*Demand the Impossible: Science Fiction and the Utopian Imagination*, New York, Methuen, 1986, p. 10-11).

²² *Demand the Impossible*, *ibid.*, p. 49.

²³ Peter Fitting, « Utopies/Dystopie/Science-fiction : l'interaction de la fiction et du réel », *Alliage*, n°60, Juin 2007, URL : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3494>

De fait, on ne peut pas dire que les productions de science-fiction cherchent à dessiner des grands projets collectifs. Avec une position qui paraît rejoindre celle de Tom Moylan, Fredric Jameson prend appui sur la trilogie de Kim Stanley Robinson romançant la colonisation de Mars (*Mars la Rouge, Mars la Verte, Mars la Bleue*²⁴) pour montrer qu'une posture moins surplombante ou moins globalisante a un autre potentiel et qu'une autre tendance peut être là à l'œuvre dans ce type de construction littéraire : « L'utopique, ce n'est plus l'invention et la défense d'un plan spécifique, mais plutôt l'histoire des disputes à propos de la construction de l'utopie. Ce n'est plus l'exposition d'un construit utopique abouti, mais l'histoire de sa production et du processus même de production »²⁵. Comme le précisait aussi Peter Fitting : « En effet, la trilogie de Robinson n'est qu'indirectement une utopie : c'est surtout la description du processus de la formation des sociétés autres, des débats et discussions interminables et très intéressants sur ce que Mars devrait être plutôt que la description d'une nouvelle société achevée [...] »²⁶. Dans cette manière de voir, il ne s'agirait donc pas de promettre ou de laisser croire à la possibilité d'une société mirifique ; c'est le collectif à construire qu'il semble plus important de faire apparaître.

Si toutes ces réflexions ont enrichi l'appréhension de ces orientations utopiques et de leurs expressions évolutives, elles peuvent toutefois ne pas laisser complètement satisfait, notamment pour ce qui participe de la portée potentielle de cet imaginaire. Fredric Jameson avoue dans sa démarche « l'insistance répétée sur la forme plutôt que sur le contenu des utopies »²⁷. Autant elle peut se comprendre dans sa perspective de « critique littéraire », autant elle aboutit à négliger, voire effacer, la part de création idéale.

Une autre voie, plus attentive au fond de ces récits tout en ne perdant pas de vue la dimension utopique, peut être de revenir à l'idée d'alternative, ou plus précisément de potentialité alternative (si on veut essayer de traduire le terme « *alternativeness* » déjà disponible en anglais). À sa manière, en jouant sur les ressorts de l'imaginaire, la science-fiction offre des ressources cognitives de nature à stimuler des formes d'échappées et à leur ouvrir des espaces expérimentaux. Les idées assemblées sous cette forme construisent alors un imaginaire contre-propositionnel : elles viennent comme des propositions décalées par rapport au réel ou à un ordre existant. L'esquisse d'alternatives peut ainsi devenir un de ces espaces pour la dimension productive de l'imagination, mais pas seulement : pour la dimension utopique également.

1.2) Des utopies écologiques dans la science-fiction ?

L'imagination utopique n'est pas figée et peut s'alimenter à différentes sources. La science-fiction en est une et sur des aspects qui peuvent inclure la dimension écologique. Jean-Paul Deléage rappelait que : « Depuis un demi-siècle, les utopies écologiques font partie de l'expression littéraire de nos sociétés et tout particulièrement dans le champ de la science-fiction »²⁸. Ces visions utopiques, jusque sous des formes distordues ou renversées, comme l'ont montré Ernest J. Yanarella et Brian Stableford²⁹, ont participé au courant montant de questionnements liés aux enjeux environnementaux, en traduisant dans un répertoire d'œuvres spéculatives des formes de réflexivité quant aux situations perceptibles ou anticipées.

²⁴ Paris, Presses de la Cité, 1994, 1995, 1996 (*Red Mars, Green Mars, Blue Mars*, New York, Bantam Books, 1993, 1994, 1996).

²⁵ *Archéologies du futur*, op. cit., p. 366.

²⁶ Peter Fitting, « Utopies/Dystopie/Science-fiction : l'interaction de la fiction et du réel », op. cit.

²⁷ « L'utopie comme méthode », op. cit.

²⁸ « Utopies et dystopies écologiques », *Ecologie & politique*, 3/2008 (N°37), p. 33.

²⁹ Cf. Ernest J. Yanarella, *The Cross, the Plow and the Skyline. Contemporary Science Fiction and the Ecological Imagination*, Parkland, Brown Walker Press, 2001 et Brian Stableford, « Ecology and Dystopia », in Gregory Claeys (ed.), *The Cambridge Companion to Utopian Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Cette forme de pensée est particulière, dans le sens où les éléments d'apparence utopique sont placés dans un cadre narratif, assorti en outre d'énoncés descriptifs. Loin de perdre en substance, ce sont des propositions sociopolitiques qui peuvent en gagner par la fiction. Du moins, une certaine forme de substance. L'utopie abstraite apparaît avec la représentation d'une possibilité de bifurcation vers une situation rendue meilleure. Sur un mode analogue à l'expérience de pensée, en offrant un espace d'exploration pour envisager et proposer d'autres images du monde, cette bifurcation permet de placer un collectif sur une autre trajectoire, pouvant elle-même aboutir à un ordre renouvelé.

Partant de là, la science-fiction est intéressante à examiner comme production culturelle absorbant et réinterprétant des préoccupations plus larges, mais aussi pour les contenus à travers lesquels elle est susceptible d'entretenir ou de redéployer un imaginaire porteur d'ouvertures (au moins pour certains de ceux qui le reçoivent). Ces récits peuvent alors être lus ou vus comme l'exploration d'alternatives, dans la mesure où ils déplacent des facteurs et paramètres dans un sens apparemment émancipateur ou positif pour les membres des collectifs représentés. La vision nouvelle émerge en prenant les différentes pièces d'un système pour les changer, les réagencer.

Si une utopie écologique peut être envisagée, la logique voudrait qu'elle dessine ou laisse entrevoir la possibilité d'une harmonie, spécialement entre les humains et les milieux dont ils font partie. Mais sous quelle forme ? Quels traits cette harmonie pourrait-elle avoir (sans produire une vision trop idéalisée de la « nature ») ? *A priori*, on attend d'une utopie qu'elle présente une forme de confort ou de situation enviable, qui donnerait envie de s'installer dans la société décrite. À quel style de vie cette situation correspondrait-elle pour les humains ?

L'utopie repose par ailleurs sur l'établissement d'un certain ordre, et il ne faudrait pas oublier que tout ordre comporte nécessairement une dimension politique³⁰, pour ces tenants comme pour ces aboutissants. Même dans les fictions, les utopies écologiques se marient généralement mal avec un gouvernement des conduites fort ou autoritaire³¹. L'usage de la force est de nature à laisser des doutes, voire des craintes, sur le type d'utopie porté dans une vision. Au minimum, il faut des justifications qui doivent paraître sérieuses et une capacité à présenter ou décrire un bien supérieur. Bref, de quoi se demander quel gouvernement des conduites peut alors rentrer dans le cadre d'une utopie. De même, la contrainte exercée sur un groupe ou une communauté est susceptible de générer des tensions et on peut supposer que des solutions soient à trouver pour les gérer. L'importance de ces questions est plus facile à sentir à travers des formes d'expériences (pour les tester en quelque sorte) et c'est là que des appuis fictionnels dans le registre de l'anticipation ou de l'exploration spéculative peuvent être utiles, comme des exercices expérimentaux de pensée disponibles pour aider à réfléchir³².

2) Le conservatisme autoritaire comme utopie écologique ?

Dans le milieu des auteurs de science-fiction, la romancière anglaise Karen Traviss s'est fait remarquer pour son tropisme vers les thématiques militaires et guerrières, qu'elle connaît pour partie pour avoir exercé dans l'armée britannique et eu un passé de correspondante de guerre. Ces thèmes se retrouvent également dans plusieurs séries de livres, comme ceux publiés dans l'univers

³⁰ Sur cet aspect et ce qu'il signale comme faiblesse potentielle dans certaines œuvres à tendance utopique, Cf. Werner Christie Mathisen, « The Underestimation of Politics in Green Utopias: The Description of Politics in Huxley's *Island*, Le Guin's *The Dispossessed*, and Callenbach's *Ecotopia* », *Utopian Studies*, vol. 12, n° 1, 2001, pp. 56-78.

³¹ Cf. Marius de Geus, « Ecotopia, Sustainability, and Vision », *Organization & Environment*, vol. 15, n° 2, 2002, pp. 187-201.

³² Voir à nouveau Yannick Rumpala, « Tester le futur par la science-fiction. Extension du domaine des possibles, mondes préfabriqués et lignes de fuite », *Futuribles*, n° 413, juillet-août 2016, pp. 53-72.

Star Wars. Sa série des « guerres Wess'har »³³ baigne également dans ces ambiances militaires, tout en se distinguant pour son approche des enjeux environnementaux.

Karen Traviss a installé l'action de cette série en 2374, sur une planète dont les conditions écologiques sont préservées, mais de manière impitoyable et plutôt guerrière. Sur cette planète très éloignée de la Terre, dans le système de Cavanagh, un groupe de colons humains a réussi à s'implanter et à être accepté parce qu'il s'est respectueusement intégré à l'environnement local. Leur vie se déroule en fait sous la vigilance d'une forme de gardien solitaire devenu immortel, un extraterrestre de la race Wess'har qui n'hésite pas à éliminer les arrivants perturbant les écosystèmes. De fait, une autre espèce extraterrestre, les Isenj, en a dramatiquement subi les conséquences et des villes entières qu'ils avaient construites ont été supprimées de la surface de la planète. Après un long voyage venant de la Terre, une petite expédition composée de militaires et de scientifiques va retrouver ce groupe qui semblait disparu, mais aussi devenir une nouvelle menace pour ces écosystèmes. L'absence de respect pour les formes de vie locales se paye en effet au prix fort, et une scientifique de l'expédition y perdra la vie pour cette raison.

Sur cette planète pourtant largement habitable, les humains sont confinés à des espaces restreints et la colonie humaine vit donc comme dans une réserve. Ils ont également dû adapter leur style de vie en se contentant par exemple d'une alimentation végétarienne. Aras, le Wess'har, agit comme s'il avait un devoir moral et une responsabilité à l'égard de Bezer'ej (le nom de la planète en langue Wess'har), autrement dit comme si toutes les espèces intelligentes étrangères à celle-ci devaient être soupçonnées d'exercer une pression écologique bien plus grande que ce que pourraient supporter les écosystèmes locaux (tout cela n'étant bien entendu pas formalisé avec ces termes dans le roman, où les motivations apparaissent plus pragmatiques). Il se fait ainsi le porte-parole et le représentant des espèces autochtones qui seraient menacées, dans leur existence comme dans leur habitat, du fait de leur faiblesse.

S'il fallait la resituer dans les conceptualisations contemporaines, la position ainsi adoptée pourrait être qualifiée d'écocentrique, visant en effet la protection de systèmes écologiques dans leur ensemble et pour leur valeur intrinsèque³⁴. C'est surtout dans ses modalités d'application que cette orientation prend une forme contraignante et, en l'occurrence, sans guère de possibilités de discussions. Cette autorité ne connaît pas de contestation possible et, pour faire respecter les prescriptions, elle s'appuie sur un pouvoir extraordinaire, apparemment hors de portée pour les humains (qui ont effectivement compris au départ qu'ils n'avaient pas les moyens de la défier, les Isenj semblant eux garder un espoir de revanche).

Pour les humains, une telle situation est propice à susciter toute une série de dilemmes moraux. Une part des nouveaux arrivants va, malheureusement pour elle, se montrer moins encline à la prudence. Les scientifiques de la nouvelle expédition aimeraient pouvoir prélever et analyser leurs échantillons sans contraintes (d'autant qu'ils travaillent pour des grandes firmes terrestres non désintéressées), mais même cette intervention apparemment modeste n'est pas souhaitée. Passant outre, une scientifique va disséquer une créature qu'elle croyait morte et qui va s'avérer être un enfant échoué d'une espèce locale. Or, l'espèce aquatique en question, les bezeri, bénéficie en quelque sorte d'un régime de protection, car elle n'a pas le développement technologique lui permettant de se défendre, elle et ses habitats. Même justifié par une démarche « scientifique », la récupération du corps, comportement proche de l'appropriation, n'est pas excusable dans cette logique protectrice. D'autant qu'elle paraît presque révéler une forme de préjugé spéciste latent chez les humains (tout ce qui n'a pas forme humaine serait forcément une espèce inférieure).

³³ Cf. *La cité de perle (Les guerres Wess'har – 1)*, Paris, Milady, 2008 (*City of Pearl*, New York, HarperCollins Publishers, 2004). Ce roman initie une série de six, dont trois seulement traduits en français.

³⁴ Pour quelques éléments de repérage rapide, voir Catherine Larrère, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, 2010/4 (vol. 18), pp. 405-413 (notamment p. 408-410).

L'acte, dans la suite du livre, produira d'ailleurs de sérieuses tensions au sein de l'expédition. En guise de réparation et de manifestation d'une justice, la scientifique perdra finalement la vie à cause de cette opération effectuée sans autorisation ni précaution. De manière plutôt expéditive même : si une forme de crime écologique paraît ainsi sanctionnée, elle le sera sans procédure judiciaire et sans jugement.

Au-delà de l'épisode, c'est la planète dans son ensemble qui apparaît envisagée par le Wess'har comme s'il s'agissait de la prendre en charge dans sa pureté originelle : les milieux ne doivent pas être perturbés par des arrivants extérieurs parce que tout ce qui s'y trouve s'apparente à des espèces protégées. Dans la vision donnée dans la série par l'intermédiaire de ce type d'intervenant, ce n'est pas tellement (ou pas seulement) une question d'équilibre, mais plutôt une question de souci pour les formes vivantes ayant de plus faibles capacités³⁵.

Dès le premier roman, le récit permet de faire un contraste par rapport à la Terre, qui, dans cette époque future, reste en apparence marquée par une régulation juridique plus familière, même si se fait sentir l'influence des grandes compagnies privées. Les semences étant brevetées, les fermiers sont par exemple dépendants de ces compagnies et, en avançant dans le roman, on s'aperçoit que des échantillons embarqués par le passé et transportés sur Bezer'ej sont aussi un enjeu (caché) de la nouvelle expédition (puisque'il y aurait un intérêt économique à les récupérer). Autre contraste, d'un point de vue plus personnel : la responsable de la mission, Shan Frankland, personnage central, apparaît marquée par une sensibilité environnementale. Elle est, au début du livre, superintendante au *Environmental Hazard Enforcement*, un service de l'« Union fédérale européenne ». Dans des moments moins avouables de sa vie antérieure, elle semble avoir été amenée à des formes de soutien à l'égard d'activistes environnementaux, notamment à cause d'obstacles rencontrés dans son travail. Les éléments biographiques permettent de deviner des accommodements avec la loi, qui laissent ainsi penser que la présence d'un cadre juridique ne semble pas avoir garanti la disparition des problèmes. Ce qui rend aussi presque compréhensible la manière d'agir du Wess'har.

La vision romanesque de Bezer'ej et de sa prise en charge peut faire penser à une transposition fictionnelle d'un éco-autoritarisme. Mais pas complètement, même si certains traits marquants peuvent paraître proches. L'éco-autoritarisme est un courant qui, historiquement, a eu quelques soutiens dans la pensée environmentaliste. Les Américains Robert L. Heilbroner et William Ophuls ont porté ce type de position dans les années 1970³⁶. Un tel autoritarisme laisse entendre qu'il n'est pas possible de faire confiance aux populations, voire à la « nature humaine », pour assurer le respect de l'environnement et que seuls des dirigeants éclairés ou une autorité forte auraient les vertus nécessaires. Dans une telle perspective, le champ des libertés devrait donc être restreint.

Outre le problème de l'acceptabilité des restrictions portées aux fonctionnements démocratiques, une telle conception pouvait aussi se voir reprocher de laisser dans l'ombre de lourdes difficultés, pratiques notamment. D'abord, cette forme écologisée d'autoritarisme supposerait que les détenteurs de l'autorité puissent savoir clairement quelle est la situation écologique préférable. Ensuite, il y aurait la question des moyens employés pour mettre en œuvre les grandes directions choisies et assurer un usage raisonnable des ressources rares (quelle forme de « police » ?, quels principes de sanction ?, etc.). Enfin, il faudrait des dispositifs de contrôle et de vérification qui puissent prétendre couvrir la totalité sociale.

³⁵ Pour une analyse dans ce sens, voir aussi Heather I. Sullivan, « Unbalanced Nature, Unbounded Bodies, and Unlimited Technology: Ecocriticism and Karen Traviss' Wess'har Series », *Bulletin of Science, Technology & Society*, vol. 30, n° 4, August 2010, pp. 274-284.

³⁶ En guise de remise en perspective rapide, voir par exemple Alan Carter, « Eco-Authoritarianism, Eco-Reformism or Eco-Marxism?: Part Two of 'Foundations for Developing a Green Political Theory' », *Cogito*, vol. 10, n° 2, July 1996, pp. 115-123.

D'autres entités peuvent paraître avoir ce potentiel tout en s'avérant nettement plus précautionneuses que les humains. L'imaginaire suscité par le développement des « intelligences artificielles » a commencé à fournir une variante du « conservatisme autoritaire » où elles assument un rôle fortement directif. Elizabeth Bear, dans son roman *Carnival*³⁷, imagine même que des machines intelligentes et implacables (les « *Governors* ») puissent être chargées (même si c'est plus sous la forme d'un coup de force) de l'ensemble de la gestion des ressources naturelles et énergétiques de la Terre. Jusqu'au point, en effet, d'y réguler les comportements individuels et collectifs de manière autoritaire, y compris par l'ajustement démographique (« *Assessment* »), en éliminant la part de la population soupçonnée d'exercer une pression écologique excessive sur la planète. Logiquement, du point de vue humain, la motivation est alors forte pour rechercher des conditions de vie moins contraignantes, voire moins risquées, sur d'autres planètes ou, ce qui servira de cadre pour le roman, d'autres technologies (pour la production d'énergie et provenant d'une autre civilisation extraterrestre en l'occurrence dans le récit) pour desserrer les contraintes.

L'arrière-plan qui paraît venir comme une justification rationnelle à ce type de solution absolutiste, c'est la punition de l'écocide. C'est cette situation qui semble faire entrer dans un autre ordre de règles, suspendant de fait la possibilité de choix pour les humains. Devant ce genre d'option, sauf à perdre toute empathie pour ses congénères humains, il est difficile de ne pas sentir mal à l'aise. Karen Traviss avouait d'ailleurs avoir recherché cet effet de déstabilisation : « C'est pourquoi j'aime jouer avec une culture extraterrestre qui est au-dessus de nous dans la chaîne alimentaire. C'est un changement total de vision du monde [...]. Je veux dire les extraterrestres qui sont vraiment supérieurs à nous, et où nous ne gagnons pas, et où nous ne sommes pas les bons. Je pense que cela pousse certaines personnes dans un angle particulièrement inconfortable »³⁸. Jusqu'à présent, l'annulation des possibilités démocratiques a rendu de toute manière les idées éco-autoritaires difficilement supportables. Elles ont eu de fait peu de prolongements et sont plutôt restées comme un exercice ponctuel de théorie politique. Les régimes autoritaires ne se sont au demeurant jusqu'à présent jamais distingués par leurs préoccupations écologiques.

Conclusion :

Le décalage spatio-temporel visait dans cette contribution à offrir un regard original sur une question qui reste éminemment terrestre, celle des modalités d'intervention envisageables pour traiter une menace d'écocide. La gravité des conséquences, potentiellement irréversibles, sur des écosystèmes est un registre de justification qui peut donner une légitimité à ce type d'intervention³⁹.

L'orientation utopique viendrait du changement de perspective, de l'esquisse d'un autre possible lorsqu'apparaissent des conditions différentes et moins familières. De fait, les textes législatifs disponibles en matière environnementale sont encore loin d'une perspective écocentrique. Ils restent le reflet des relations installées par les sociétés humaines avec les milieux qui les entourent, autrement dit des relations essentiellement instrumentales et qui ne semblent guère mener sur la voie de l'harmonie.

³⁷ New York, Spectra, 2006.

³⁸ « That's why I love playing with an alien culture that's above us in the food chain. It's a total world-view shift—and I don't mean all that Independence Day let's-kick-alien-arse crap. I mean aliens who really are superior to us, and where we don't win, and where we aren't the good guys. I think that puts some people in a particularly difficult corner » (« Interview: Karen Traviss », *Strange Horizons*, Issue: 27 March 2006, <http://strangehorizons.com/non-fiction/articles/interview-karen-traviss/>).

³⁹ Cf. Robyn Eckersley, « Ecological Intervention: Prospects and Limits », *Ethics & International Affairs*, vol. 21, n° 3, Fall 2007, pp. 293-316.

La série des « guerres Wess'har » et plus spécialement *La cité de perle* de Karen Traviss⁴⁰ offrent alors un contraste saisissant : les humains sont traités comme une vulgaire espèce invasive par l'entité extraterrestre qui a pris en charge la protection de la planète sur laquelle ils arrivent. Le dessein implicite assumé est de préserver les espèces indigènes vulnérables contre une installation qui vient perturber une communauté biotique (pour reprendre les termes d'Aldo Leopold dont la réflexion a nourri l'approche écocentrique).

Cette mise en scène romancée permet donc de décrire une forme de régulation non anthropocentrique. Les humains n'apparaissent plus comme s'ils étaient en haut d'une hiérarchie et porteurs d'une exceptionnalité. De ce point de vue, les textes de Karen Traviss rejoignent une tendance déjà présente dans la science-fiction et qui pouvait déjà être vue comme une mise en garde contre l'hubris humaine (avec des auteurs comme George R. Stewart, J.G. Ballard, Ursula K. Le Guin, Margaret Atwood)⁴¹.

S'il y a une forme de régulation, le modèle ici est en fait en dehors du droit, tel qu'on peut l'entendre dans un sens contemporain et courant. En revanche, il fait jouer un système de contraintes que tous les arrivants doivent intégrer dans leurs comportements. Par le contraste avec la situation terrestre, la mise en scène du récit laisse presque entendre que les lois des humains sur leur propre planète ne sont pas suffisamment dissuasives.

On sait toutefois que, dans certains pays bien terrestres, la conservation des espèces et des écosystèmes fait jouer des formes de pouvoir qui peuvent être violentes (pour empêcher le braconnage d'espèces en voie de disparition par exemple)⁴². La question est aussi de savoir quelle forme peut prendre cette violence (Peut-elle être armée et militarisée, par exemple ?) et qui a la légitimité pour l'exercer⁴³.

Sur la planète protégée par Aras, le guerrier Wess'har (dont on découvrira d'ailleurs dans un tome ultérieur, de manière symboliquement intéressante s'agissant de ce penchant protecteur, qu'il vient d'une société matriarcale), la menace de sanction est rendue crédible par les punitions appliquées auparavant. L'utopie est-elle l'assurance qu'il n'y aura pas d'impunité ? Dans la perspective portée par le roman, il s'agit au moins que ceux capables d'avoir des pratiques problématiques soient amenés à prendre conscience de ce qu'ils font et de leurs conséquences potentielles. Autrement dit, la contrainte morale est censée être intériorisée par les populations pensantes pour fonctionner comme une incitation à réfléchir avant d'engager les actions. Il est vrai que, chez les humains et également ceux du roman, les intentions ne sont pas forcément affichées et peuvent se parer d'autres prétextes. Dans ce qui motive la deuxième expédition dans le système de l'étoile Cavanagh, il y a des intérêts qui ne sont pas simplement de retrouver la première et qui se révèlent utilitaires (puisque des gains économiques sont escomptés).

Dans les romans de Karen Traviss, les responsabilités semblent faciles à déterminer. Quand viennent se mêler des mécanismes et complexités systémiques (typiquement avec l'imbrication d'acteurs nombreux et variés aux logiques multiples), ce type de tâche apparaît en revanche plus difficile. L'utopie est peut-être là : dans cet écart qui reste encore largement à combler...

⁴⁰ Op. cit.

⁴¹ Cf. « Antianthropocentrism and Science Fiction Part II: After World War II and into the Twenty-First Century », in Bryan L. Moore, *Ecological Literature and the Critique of Anthropocentrism*, Palgrave Macmillan, 2017.

⁴² Voir par exemple Bram Büscher, « From Biopower to Ontopower? Violent Responses to Wildlife Crime and the New Geographies of Conservation », *Conservation & Society*, vol. 16, n° 2, 2018, pp. 157-169.

⁴³ Cf. Robert Fletcher, « License to Kill: Contesting the Legitimacy of Green Violence », *Conservation & Society*, vol. 16, n° 2, 2018, pp. 147-156.

Références :

- Bear Elizabeth (2006), *Carnival*, New York, Spectra.
- Brisman Avi (2017), « On narrative and green cultural criminology », *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, vol. 6, n° 2, pp. 64-77.
- Büscher Bram (2018), « From Biopower to Ontopower? Violent Responses to Wildlife Crime and the New Geographies of Conservation », *Conservation & Society*, vol. 16, n° 2, pp. 157-169.
- Cabanes Valérie (2016), *Un nouveau droit pour la Terre. Pour en finir avec l'écocide*, Paris, Seuil.
- Carter Alan (1996), « Eco-Authoritarianism, Eco-Reformism or Eco-Marxism?: Part Two of 'Foundations for Developing a Green Political Theory' », *Cogito*, vol. 10, n° 2, pp. 115-123.
- Defferrard Fabrice (dir.) (2017), *Le droit saisi par la science-fiction*, Paris, Mare & Martin.
- de Geus Marius (2002), « Ecotopia, Sustainability, and Vision », *Organization & Environment*, vol. 15, n° 2, pp. 187-201.
- Deléage Jean-Paul (2008), « Utopies et dystopies écologiques », *Ecologie & politique*, 3/2008 (N°37), pp. 33-43.
- Deleuze Gilles et Guattari Félix (1980), *Mille plateaux (Capitalisme et schizophrénie, tome 2)*, Paris, Ed. de Minuit.
- Eckersley Robyn (2007), « Ecological Intervention: Prospects and Limits », *Ethics & International Affairs*, vol. 21, n° 3, pp. 293-316.
- Fletcher Robert (2018), « License to Kill: Contesting the Legitimacy of Green Violence », *Conservation & Society*, vol. 16, n° 2, pp. 147-156.
- Haines Fiona and Parker Christine (2017), « Moving Towards Ecological Regulation: The Role of Criminalisation », in Cameron Holley and Clifford Shearing (eds), *Criminology and the Anthropocene*, London, Routledge.
- Fitting Peter (2007), « Utopies/Dystopie/Science-fiction : l'interaction de la fiction et du réel », *Alliage*, n° 60, URL : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3494>
- Jameson Fredric (1996), *The Seeds of Time*, New York, Columbia University Press.
- Jameson Fredric (2007), « L'utopie comme méthode », *Contretemps*, n° 20, septembre 2007, pp. 61-70.
- Jameson Fredric (2007), *Archéologies du futur. Le désir nommé utopie*, Paris, Max Milo.
- Jameson Fredric (2008), *Penser avec la science-fiction (Tome 2 de Archéologies du futur. Le désir nommé utopie)*, Paris, Max Milo.
- Larrère Catherine (2010), « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, 2010/4 (vol. 18), pp. 405-413.

- Mathisen Werner Christie (2001), « The Underestimation of Politics in Green Utopias: The Description of Politics in Huxley's *Island*, Le Guin's *The Dispossessed*, and Callenbach's *Ecotopia* », *Utopian Studies*, vol. 12, n° 1, pp. 56-78.
- Moore Bryan L. (2017), *Ecological Literature and the Critique of Anthropocentrism*, Palgrave Macmillan.
- Moylan Tom (1986) *Demand the Impossible: Science Fiction and the Utopian Imagination*, New York, Methuen.
- Neyret Laurent (2014), « Pour la reconnaissance du crime d'écocide », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 39, HS n° 1, 2014, pp. 177-193.
- Neyret Laurent (dir.) (2015), *Des écocrimes à l'écocide. Le droit pénal au secours de l'environnement*, Bruxelles, Bruylant.
- Robinson Kim Stanley (1994), *Mars la Rouge*, Paris, Presses de la Cité (*Red Mars*, New York, Bantam Books, 1993).
- Robinson Kim Stanley (1995), *Mars la Verte*, Paris, Presses de la Cité (*Green Mars*, New York, Bantam Books, 1994).
- Robinson Kim Stanley (1996), *Mars la Bleue*, Paris, Presses de la Cité (*Blue Mars*, New York, Bantam Books, 1996).
- Rumpala Yannick (2016), « Science-fiction, spéculations écologiques et éthique du futur », *Revue française d'éthique appliquée*, n° 2, pp. 74-89.
- Rumpala Yannick (2016), « Tester le futur par la science-fiction. Extension du domaine des possibles, mondes préfabriqués et lignes de fuite », *Futuribles*, n° 413, juillet-août 2016, pp. 53-72.
- South Nigel, White Rob (2016), « L'émergence et l'avenir de la criminologie environnementale », *Criminologie*, vol. 49, n° 2, pp. 15- 44.
- Stableford Brian (2010), « Ecology and Dystopia », in Gregory Claeys (ed.), *The Cambridge Companion to Utopian Literature*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sullivan Heather I. (2010), « Unbalanced Nature, Unbounded Bodies, and Unlimited Technology: Ecocriticism and Karen Traviss' *Wess'har* Series », *Bulletin of Science, Technology & Society*, vol. 30, n° 4, pp. 274-284.
- Suvin Darko (1979), *Metamorphoses of Science Fiction. On the Poetics and History of a Literary Genre*, New Haven, Yale University Press.
- Traviss Karen (2008), *La cité de perle (Les guerres Wess'har – 1)*, Paris, Milady (*City of Pearl*, New York, HarperCollins Publishers, 2004).
- Traviss Karen (2006), « Interview: Karen Traviss », *Strange Horizons*, Issue: 27 March 2006, <http://strangehorizons.com/non-fiction/articles/interview-karen-traviss/>).
- Yanarella Ernest J. (2001), *The Cross, the Plow and the Skyline. Contemporary Science Fiction and the Ecological Imagination*, Parkland, Brown Walker Press.